

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1599/SG/CG portant nomination de M. Farah Mohamed Goura aux fonctions de Notable appointé de la tribu Arkalto de la région d'Alol et du Sivarou dans le cercle de Tadjourah

n° 1599/SG/CG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
16 octobre 1968

Numéro JO
n° 22 du 12/11/1968

Date du numéro
12 novembre 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Farah Mohamed Goura est nommé notable appointé de la tribu des Arkalto et de la région d'Alol et du Siyarou, Cercle de Tadjoura, à compter du 15 octobre 1968. L'indemnité mensuelle de M. Farah Mohamed Goura est fixée à sept mille cinq cents francs (7.500 F).